

“—Quels sont les autres missionnaires qui sont en Corée ?

“—Il y en a quatre.”

On les connaissait, et bien souvent on m'avait parlé d'eux en les nommant.

“—Où sont-ils ?

“—Depuis deux mois que je suis en prison, sans nouvelles d'eux, puis-je savoir où ils se trouvent ?

“—Avec qui es-tu venu ?

“—Si je vous donnais ces indications, plusieurs personnes pourraient en souffrir. Je ne puis donc dire ni comment, ni avec qui je suis venu.

“—Quel est ton pays ?

“—Poul-lan-sya.

“—Ecris cela.”

On me fait passer du papier et un pinceau et j'écris *Poul-lan-sya* en coréen. Le juge regarde et dit :

“—Ecris-le aussi en ta langue.”

J'écrivis *France*. Alors je sentis comme un nuage me passer sur le cœur ; pauvre pays ! pauvre France ! et cependant j'éprouvai un sentiment de fierté.

“—As-tu une dignité dans ton pays ?

“—Je n'ai pas de dignité, je n'exerce aucune fonction.

“—Lorsque tu retourneras dans ton pays, ton gouvernement te donnera-t-il de grands emplois, une haute dignité ?

“—Lorsque je suis venu en Corée, c'était pour y vivre et y mourir ; j'avais l'intention d'y rester jusqu'à la mort. Quand bien même je rentrerais dans mon pays, je n'aurais aucun emploi.

“—On m'a fait voir ton passe-port. De qui l'as-tu obtenu ?

“—Je l'ai obtenu de la cour de Pékin qui en donne à tous les missionnaires, afin qu'ils puissent circuler sans être arrêtés ni inquiétés.

“—Quel est le cachet qui est dessus ?

“—Je pense que c'est le cachet du gouvernement chinois ?

“—Est-ce le cachet du tribunal des Rites ou d'un autre ?

“—Je ne puis répondre, ne le connaissant pas.

“—Est-ce toi qui l'as demandé au gouvernement chinois ?

“—Non, c'est le ministre de France résidant à Pékin qui l'a demandé pour moi.